

**DEPARTEMENT DE LA LOZERE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
AUBRAC LOT CAUSSES TARN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du 22 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux,
le vingt-deux septembre,
à 20 heures 30,

Le Conseil de la Communauté de Communes AUBRAC LOT CAUSSES TARN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie La CANOURGUE, sous la présidence de M. Jean-Claude SALEIL, Président.

**NOMBRE DE
DELEGUES**

En exercice : 34
Présents : 24
Votants : 30

D22.068

Présents : VALENTIN Denis, SAGNET-POUGET Valérie, LAFON Madeleine, FABRE Jean, BLANC Sébastien, POUDEVIGNE Roger, CASTAN Emmanuel, BONICEL Bernard, SEGUIN Pierre-Henri, VAYSSIER Jean-Louis, JURQUET Didier, GROUSSET Joël, KLING Jacqueline, CASTAN Grégory, CABIROU Christian, BONICEL Pascale, SALENDRES Jean-Sébastien, ROCHOUX Philippe, FERNANDEZ Florence, LAFOURCADE Noël, BADAROUX Suzanne, POURQUIER Jean-Paul, SALEIL Jean-Claude, SEGUIN Denis.

Absents : RODRIGUES David (pouvoir donné à VALENTIN Denis), CITERIN-NORMANDIN Sylvie (pouvoir donné à BONICEL Pascale), MALZAC Claude, VALENTIN Christine, POQUET Pascal, ROCHEREAU-POUGET Bernadette (pouvoir donné à LAFON Madeleine), RODIER Yves (remplacé par SEGUIN Pierre-Henri), CAYREL Jean-Claude, CONFORT René (remplacé par CASTAN Grégory), CROUZET Colette (pouvoir donné à FERNANDEZ Florence), JACQUES Jérôme (pouvoir donné à ROCHOUX Philippe), DE SOUSA Guy (pouvoir donné à POURQUIER Jean-Paul), absents excusés.

Pour mémoire - Suppléants : SEGUIN Pierre-Henri, PIGNOL Jean-Philippe, CASTAN Grégory, DAUBAN Charles, SANS Jean-Pierre, BONNAFOUX Hervé, MEYRUEIX Franck, RUIZ Marc, RODIER Matthieu, DUPUY Michel.

M. Jean FABRE a été nommé secrétaire de séance.

POUR : 30

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

D22.068: RENOVATION PISCINE DE LA CANOURGUE – REPORT DEMARRAGE TRAVAUX

Monsieur le Président rappelle au Conseil Communautaire que la Communauté de Communes Aubrac Lot Causses Tarn a lancé un marché public de travaux passé selon la procédure adaptée ouverte pour la « Réhabilitation de la piscine municipale à La Canourgue (48500) », conformément aux articles L2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Suite à la commission d'appel d'offres qui a statué le 14 septembre 2022, le pouvoir adjudicateur (la Communauté de Communes Aubrac Lot Causses Tarn), a décidé de **déclarer « sans suite » le marché, pour cause d'infructuosité**, pour un motif économique,

conformément aux dispositions des articles R.2185-1 et R.2185-2 du Code de la commande publique, l'ensemble de la consultation susvisée.

Par ailleurs, il conviendra également de déposer une nouvelle Déclaration Préalable, suite à la réception d'un avis défavorable de la sous-commission accessibilité de la DDT (rampe d'accès).

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé de Monsieur le Président, et après avoir délibéré,

CONFIRME le report des travaux de la piscine de La Canourgue en 2023, et le lancement d'une nouvelle consultation au 1^{er} semestre 2023.

AUTORISE son Président ou le Vice-Président à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Monsieur le Président ou le Vice-Président est chargé de l'exécution de cette délibération.

Pour copie certifiée conforme,

La Canourgue, le 15 novembre 2022,
Le Président,

Communauté de Communes
AUBRAC LOT CAUSSES TARN
16, Quartier de Trémoulis
48500 LA CANOURGUE

Jean-Claude SALEIL